



MOBILISONS NOUS le 24 Janvier.08 et au delà !

La CNT se joint au mouvement de grève du 24 janvier. Mais pour nous cet appel ne peut se limiter aux seules revendications salariales des fonctionnaires. En 2008, c'est l'ensemble du monde du travail qui est attaqué et le 24/01 doit être le début d'un mouvement de lutte :

POUR LES SALAIRES ET LA BAISSÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

La revendication de hausse des salaires est plus qu'une question de pouvoir d'achat : c'est un véritable choix de société. Une augmentation des salaires dans le public comme dans le privé permettrait une augmentation des cotisations qui financent la sécurité sociale et nos retraites.

Et de l'argent, il y en a... En 1980 lorsqu'une entreprise versait 100 euros à un salarié elle en livrait 9 de dividende à ses actionnaires. Aujourd'hui, ce sont 26 euros de dividendes octroyés, soit 150 milliards de richesses produites qui s'évaporent en pure profit. Cela représente dix trous de la sécu, neuf déficits de l'assurance chômage, trois déficits des retraites... C'est nous qui produisons toutes les richesses, à nous d'en décider la répartition !

Augmentation générale, selon une échelle décroissante de 300 euros pour les salaires les moins élevés à rien pour les salaires au-dessus de 2 fois le SMIC réévalué à 1500€

Alors que la productivité augmente comme les profits, on assiste à une offensive en faveur d'un allongement du temps de travail, essentiellement par le biais d'heures supplémentaires, au mépris de notre santé et conditions de vie. Il s'agit avant tout de favoriser la flexibilité et d'encourager l'individualisme, briser la solidarité collective.

Alors que le pays compte des millions de chômeurs et de temps partiels imposés, il est plus que temps de réduire le temps de travail pour travailler tous/toutes, moins et autrement.

○ **Réduction du temps de travail à 30 heures/semaine**

CONTRE LA PRÉCARITÉ DU TRAVAIL

Les récentes négociations sur le contrat de travail poursuivent la précarisation du marché du travail en individualisant toujours plus la relation salarié-employeur au détriment des garanties collectives (licenciement « à l'amiable », reconnaissance du portage salarial qui permet à l'entreprise cliente de ne plus appliquer au salarié « temporaire » portés les mêmes avantages qu'à ses autres salariés).

« Les contrats aidés », utilisés massivement dans le public et le secteur associatif sont exonérés de cotisations sociales (partie intégrante de notre salaire socialisé) grévant le financement de la protection sociale. Comme les autres types de contrats précaires (Contractuels, vacataires...), ils menacent le fonctionnement des services publics : casse des statuts, division des personnels, baisse de qualification...

○ **Dans le privé : requalification en CDI de tous les contrats précaires (CDD, Intérim...)**

○ **Dans le public : arrêt du recours à l'emploi précaire, titularisation sans conditions.**

POUR LA DÉFENSE DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ SOCIALE PAR RÉPARTITION

Les salariés financent déjà l'assurance maladie par leurs cotisations. Après la CSG et le RDS, avec les franchises médicales, ils veulent nous faire payer une deuxième fois ! Pourtant le seul remboursement des cotisations patronales non-versées depuis 1991, comblerait largement le trou de la sécu.

Retrait des franchises. Pour un accès gratuit et universel à la santé Arrêt des exonérations. Remboursement des sommes dues aux caisses par l'Etat et les patrons.

La casse frontale des régimes spéciaux de retraites au nom de « l'équité » (généralisation de la régression majeure du passage aux 40 annuités, entamée en 1993 et poursuivie en 2003), préfigure déjà le « rendez-vous de 2008 » qui prévoit l'allongement à 41

annuités pour tous en 2009 et 42 annuités en 2013 (« non négociable » selon Fillon et Bertrand).

Ils veulent nous faire croire que ces réformes sont dues à des manques de financement alors qu'elles sont toutes purement idéologiques. Quand il s'agit d'accorder des milliards d'exonérations aux entreprises, il n'y a pas d'obstacles mais quand il s'agit de financer l'intérêt de tous ça coince. A nous d'imposer d'autres solutions !

- ◊ Retour aux 37,5 annuités pour tous.
- ◊ Prise en compte de la pénibilité du travail dans l'âge de départ en retraite.

CONTRE LA CASSE DES SERVICES PUBLICS

Les services publics doivent assurer un service égalitaire et gratuit pour tous. Or le gouvernement fait des économies en supprimant massivement des postes au mépris des usagers (écoles, collèges hôpitaux, etc.).

Avec le plan « service public 2012 », c'est d'abord 23000 suppressions de postes en 2008, puis 50 à 60000 suppressions par an dès 2009 ! Au contraire, pour lutter contre le chômage et améliorer ces services, ce sont des embauches massives dont nous avons besoin.

Pour pouvoir licencier plus facilement, il ouvre le recrutement en CDI. On sait ce que ça a signifié à France Telecom et à La Poste. On prévoit aussi d'introduire la culture du résultat et la promotion au mérite. En fait, on prépare clairement la privatisation !

- ◊ Pour des embauches à hauteur des besoins formulés par les personnels et les usagers
- ◊ Contre l'intrusion des intérêts privés (financements, contrats, gestion...)

La réécriture du code du travail, la « refondation du dialogue social » et les atteintes au droit de grève (service minimum dans les écoles primaires après le rail) complètent l'arsenal anti-social mis en oeuvre.

Pour imposer ces régressions sociales, le gouvernement stigmatise les résistances (en attisant les usagers contre les grévistes) et réprime violemment les mouvements sociaux.

En attaquant sur tous les plans, il compte sur le manque de réactivité du monde du travail, sur son corporatisme, sur la lourdeur de ses bureaucraties et le recul de son idéologie, à commencer par la lutte de classe.

Loin de réagir fermement, les syndicats institutionnels négocient des brouilles dans et sur notre dos, bradant nos acquis. Ils suivent une stratégie perdante en parcelisant les luttes au lieu de favoriser le rapport de force global.

Face à cette tactique de division, nous devons ré-

pondre par un « tous ensemble », dans la grève unitaire et reconductible pour refuser le monde qu'ils nous préparent : celui du « gagner plus » pour les plus riches, celui de l'appauvrissement et de la précarité pour les travailleurs.

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 24/01 POUR UN MOUVEMENT DUR ET DURABLE, UNITAIRE ET INTERPROFESSIONNEL.

LA CNT, C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation - telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité - englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts. Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social. Parce qu'elle offre une structure solide sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société.

DE COMBAT ! Parce que la plupart des syndicats sont actuellement englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes. Parce que l'État et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles. Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott...). Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les permanents syndicaux, dans leur ensemble, génèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations. Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révoquables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat. Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme. Parce que nous préconisons l'auto organisation des luttes (comités de grève, coordinations...).

ET SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts, renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population, et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles ou inter catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans-papiers, des lycéens et des étudiants sont aussi les nôtres. Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux.